

## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES ET A L'ASSOCIE COMMANDITE D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Chers Actionnaires d'Energie Partagée Investissement,

Le Conseil de surveillance, instance qui vous représente et qui a pour mission de contrôler la gestion de la Société, porte à votre attention les éléments-clés suivants, en préparation de notre Assemblée générale ordinaire et extraordinaire dont le vote sera ouvert du 01 juin 2021 jusqu'au 30 juin 2021 à distance.

Il souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires qui nous ont rejoints en 2020.

### I. Préambule

Au 30/04/2021, nous étions plus de 6500 actionnaires, un chiffre en croissance constante depuis 10 ans : quel plaisir et quelle force d'avoir pu et su, ensemble, structurer cet outil d'investissement citoyen qui participe, concrètement à la transformation énergétique et sociétale de nos territoires !

L'année 2020 a amené davantage de questionnements que de certitudes sur bien des sujets, sauf sur le fait que nos sociétés dysfonctionnent et ont un besoin vital de retrouver du sens, une dimension locale et éthique à tous les niveaux. Avec humilité, car nul ne peut prétendre à la vérité, force est de constater que les énergies renouvelables, locales et citoyennes, ont montré toute leur pertinence en cette période complexe.

2020 est, pour le mouvement Energie Partagée, une année record. Cet outil a collecté depuis sa création 27 M€ et investi, en cumulé, 22,3 M€ dans 99 sociétés portant 86 projets d'énergies renouvelables, dont 61 sont en exploitation. Ces projets en exploitation ont produit, au cours de l'année 2020, 260 GWh électriques.

Cette énergie a été produite via des filières toujours aussi diversifiées : éolien, solaire photovoltaïque en toiture, au sol ou flottant, hydro électricité, bois énergie et méthanisation.

Ce constat, très positif, nous réjouit, nous membres du Conseil de surveillance, qui avons pour mission de vous représenter pour contrôler la gestion de notre Société (cf articles 28 à 36 de nos statuts : <https://energie-partagee.org/souscrire/etre-actionnaire/le-conseil-de-surveillance/>)

Nous vous présentons ci-après les éléments-clés de l'année écoulée, nos avis et invitations à voter les comptes et résolutions soumises à l'Assemblée générale.

### II. Une situation financière stable et des résultats encourageants

Les résultats économiques de notre outil d'investissement sont une source de grande satisfaction : le bénéfice de 2020 et des 3 années précédentes a couvert le déficit des premières années de développement. Tel que cela avait été prévu, les investissements réalisés et le seuil de 25 millions d'euros collectés a effectivement permis d'atteindre cette étape très importante !

Nous démontrons ainsi le sérieux de notre démarche et de notre modèle, et pouvons ainsi nous projeter dans une dimension plus importante, car nous sommes certains que nous ne sommes encore qu'au début de l'aventure : les énergies renouvelables citoyennes ont une place majeure à prendre dans la nécessaire transition énergétique et sociétale.

### III. Des risques de mieux en mieux analysés et contrôlés

La priorité a été donnée ces derniers exercices à l'analyse des risques des projets, c'est-à-dire à l'évaluation des projets en fonctionnement par rapport à leur business plan originel. Une grande majorité de ce risque est désormais suivie de manière pérenne (90% des montants investis et 37 projets suivis sur un total de 86 projets au 31/12/2020).

L'accent est maintenant mis sur l'analyse et le suivi des autres risques qui ne sont pas spécifiquement liés aux projets eux-mêmes, mais qui gravitent autour d'eux : risques stratégiques, juridiques, financiers, environnementaux, opérationnels ou encore liés aux ressources humaines ou à la gouvernance. La méthodologie (identification, priorisation, traitement et pilotage des risques) est l'un des chantiers de l'année 2021.

Autre réflexion en cours, le changement progressif d'échelle de notre structure incite à renforcer aussi le processus de suivi de tous les risques par une revue plus formelle et partagée par l'ensemble des acteurs du mouvement.

### IV. Un bon fonctionnement de la gérance, exercée par Énergie Partagée Coopérative

Énergie Partagée Coopérative a pour objet de rassembler les ressources humaines communes du mouvement Énergie Partagée, sur les métiers d'expertise technique et financière et les métiers de gestion. Elle est par ailleurs mandatée pour assurer la gestion d'EnRciT, ainsi que pour la gestion administrative pour compte de sociétés de projets d'EnR.

Le mandat de gestion d'EnRciT a permis d'étoffer l'équipe sans que le Conseil de surveillance ne constate d'incidence sur les moyens mis à disposition et le fonctionnement de la gérance dédiée spécifiquement à Énergie Partagée Investissement. Le rapport de gestion qui vous est présenté montre une adéquation entre les ressources financières et les missions confiées à la coopérative. Le Conseil demeure vigilant sur l'incidence du renouvellement ou non du mandat de gestion d'EnRciT.

L'investissement de l'équipe d'Énergie Partagée, de l'association comme de la coopérative, a été déterminant dans le développement et la mise en place du logiciel de gestion des souscriptions « COOPHUB ». Cet outil, essentiel pour un changement d'échelle, a été conçu pour répondre aux besoins de gestion des souscriptions des coopératives, quel que soit leur domaine d'activité, tout en allégeant la charge administrative induite. Malgré quelques obstacles, la bascule a été réalisée en octobre 2020 et le site Énergie Partagée a été adapté en conséquence, permettant ainsi de relancer des campagnes de souscription avec un parcours plus fluide et plus sécurisé pour les utilisateurs.

Le Conseil adresse ses félicitations à l'ensemble de l'équipe pour ce succès, particulièrement Fabienne et Eric !

### V. Une communication toujours plus déployée

L'année 2020 a été un challenge à plus d'un titre en raison de la pandémie, limitant les possibilités d'organiser des réunions publiques ou des inaugurations. Pourtant, la collecte a atteint un record ! Nous soulignons plusieurs actions qui ont favorisé l'attractivité de notre mouvement en cette période complexe :

#### ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

- La mise en place de nombreux temps d'échanges en visioconférence, à commencer par l'Assemblée Générale du mouvement, un déjeuner web pique-nique en vidéo partagée, une animation régionale dynamique via de nombreux webinaires et formations...
- Le remaniement du site internet, permettant notamment de mieux distinguer la partie « investissement » de la partie « montage de projet », a généré une audience importante, avec plus de 115 000 visiteurs l'année dernière, dont 84 000 nouveaux. La plateforme de souscription « COOPHUB » a également démontré sa facilité d'utilisation et son rôle désormais essentiel pour favoriser les souscriptions.
- La 2<sup>ème</sup> édition du livret « Mon argent agit » (disponible sur le lien web suivant <https://energie-partagee.org/monargentagit-panorama-des-projets-soutenus-par-energie-partagee/>), mettant à l'honneur l'ensemble des projets citoyens financés par Energie Partagée Investissement, et donnant tout son sens au placement Énergie Partagée.
- La participation du mouvement aux actions de plaidoyer, notamment pour répondre à la recrudescence des recours sur les projets éoliens exerçant sur le terrain une forte pression sur les élus décideurs.

## VI. Une analyse affinée des profils des actionnaires

Pour faciliter la communication et répondre aux attentes des acteurs et actionnaires d'Énergie Partagée, le Conseil de surveillance participe à l'analyse de son actionnariat. En 2020, l'analyse est, de nouveau, porteuse de bonnes nouvelles, confirmant en particulier le rajeunissement des actionnaires Energie Partagée, les moins de 35 ans représentent désormais 43% des actionnaires. Ce constat confirme la nécessité de poursuivre l'adaptation de la communication du mouvement pour aller vers de nouveaux publics et mobiliser au-delà des « cercles militants ».

L'année 2021 sera l'occasion d'interroger les attentes de nos nouveaux souscripteurs, via la réalisation d'un questionnaire à destination de l'ensemble des actionnaires. En attendant, le Conseil de surveillance reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations ou relayer vos questions auprès de la direction du mouvement.

## VII. Notre avis sur les comptes annuels et les résolutions soumises aux votes des actionnaires

Plusieurs résolutions vous sont soumises lors de cette Assemblée Générale :

- Par ce présent rapport, nous avons témoigné de notre confiance en la gestion de la Société : nous vous invitons donc à voter les résolutions relatives à l'approbation des comptes et rapports annuels, à l'affectation du résultat et nous validons aussi les propositions suivantes concernant :
  - La proposition de prime d'émission de 4,40 euros par action, au regard du travail engagé sur l'évaluation du portefeuille de projets et à l'accroissement du nombre de projets ;
  - La modification de la date de clôture des comptes d'Energie Partagée Investissement pour passer du 31 décembre au 30 juin de chaque année, créant ainsi un décalage avec la date de

### ÉNERGIE PARTAGÉE INVESTISSEMENT

- clôture des comptes des sociétés dans lesquelles Energie Partagée investit, pour un meilleur contrôle et suivi du portefeuille d'investissement ;
- L'évolution des modalités de calcul du mandat social de la gérance d'Énergie Partagée Coopérative, justifiée par l'augmentation constante du nombre de projets et du volume d'activité qui l'accompagne ;
  - La modification du montant statutaire maximum du capital social, porté de 30 à 100 millions d'euros, anticipant sur la croissance du montant de collecte.
- Enfin, nous soutenons bien évidemment les candidatures de trois nouveaux membres du Conseil de surveillance : Catherine Colin, Yves Dieulesaint et Christian Benoit. Tous ont déjà assisté et participé aux travaux du Conseil. Chacun a rédigé une présentation à retrouver dans la documentation d'Assemblée. Nous soutenons également le renouvellement de la candidature d'Aurélien Mary, dont le mandat de 4 ans arrive à échéance.

En conclusion de ce rapport, le Conseil de surveillance tient à saluer et féliciter toute l'équipe permanente du mouvement Energie Partagée, qui allie dynamisme, convivialité, sérieux et efficacité. De nombreux motifs de satisfaction ont été soulignés dans ce rapport : les salariés en sont les acteurs, jour après jour : Bravo ... et merci !

La structuration régionale et nationale du mouvement, notre visibilité et nos partenariats en développement, l'amélioration de la situation économique d'Énergie Partagée Investissement nous donnent le sourire, tout comme la croissance du nombre de projets EnR soutenus et de leur production.

Nous restons à votre écoute sur notre adresse électronique : [conseil-surveillance@energie-partagee.org](mailto:conseil-surveillance@energie-partagee.org)

Le 25 mai 2021,  
Pour le Conseil de surveillance qui a co-rédigé ce rapport,  
M. Eddie CHINAL, président

#### Liste des membres du Conseil de surveillance en 2020

M. André BONNAUD  
M. Eddie CHINAL  
M. Paul GIRARD  
M. Yann JACQUEMIN  
M. Aurélien MARY  
Mme Marianne MERCIER  
Mme Noémie POIZE  
Mme Françoise REFABERT  
Et Energie Partagée Association, membre de droit, représentée par M. Emmanuel JULIEN